

LE CULTE DE MOULAY IDRÎS

ET LA MOSQUÉE DES CHORFA

A FÈS

Les traditions chérifiennes, dont nous avons maintes fois signalé l'intérêt au Maghrib, survivent principalement autour des tombeaux des chorfa, qui sont autant de centres de rayonnement de leurs influences. Les chorfa les plus célèbres ont été ensevelis là où ils avaient leur habitat et leurs familles; leurs descendants, restés autour des tombeaux pour jouir des *zyârât* qu'y versent les pèlerins, ont formé de petites communautés fort influentes; enfin les *moûsem*, fêtes annuelles où les pèlerins se pressent en foule, contribuent pour beaucoup à perpétuer les traditions.

Moulay Idrîs, patron de la ville de Fès, est aussi le saint le plus vénéré de tout le Maroc, vénération qu'il doit à son double caractère religieux et national de chérîf, sixième descendant du Prophète, et du fondateur de la dynastie nationale des Idrîsides, qui affranchit le Maghrib du joug 'abbâside. A ce point de vue, Idrîs le Grand aurait plus de droit que son fils à la vénération des Maghribins, mais Idris II est aussi le fondateur de la ville de Fès, *bânî Fâs*, comme l'appellent les historiens, et sa renommée a éclipsé celle de son père.

Les habitants de Fès s'enorgueillissent surtout de posséder dans leurs murs le tombeau de Moulay Idrîs; mais, comme nous allons le voir, si la présence de cette précieuse

relique ne donne plus lieu à aucune controverse aujourd'hui, elle a été fortement mise en doute à une époque déjà ancienne. Le chérif Kittāny Sidy Mouḥammad ben Dja'far ben Idrīs, professeur à Qarāouyīn, dans sa biographie d'Idrīs intitulée *Al-Azhār al-Āṭira*¹, nous fournit heureusement, sur le tombeau de ce saint, quelques curieuses indications que nous résumerons brièvement.

Suivant la majorité des historiens, Idrīs II fut enseveli dans sa mosquée de Fès, située en face de son palais appelé *Dār al-Qaiṭoūn*. Son corps reposerait contre le mur oriental de la mosquée; mais quelques auteurs disent qu'il fut enterré dans la *qibla* de cette mosquée, c'est-à-dire au sud-est. On montre aujourd'hui son tombeau, entre le miḥrāb et la porte abandonnée de la mosquée des Chorfa, à l'intérieur d'une rampe en carré (*darboūz*), élevé de près d'une coudée au-dessus du sol et recouvert, jusqu'à hauteur de la rampe, d'un couvercle de bois (*maqbariya*).

Deux auteurs connus, Ad-Doumiāṭy et Al-Bernoūsy, disent de leur côté qu'Idrīs II mourut à Oualīly, au Zerhoūn, à une journée à l'ouest de Fès, et qu'il y fut enseveli à côté de son père². Enfin quelques auteurs prétendent que le lieu où repose Idrīs est inconnu.

Le persécuteur des Idrīsides, le Zénète Moūsa ben Al-Āfya, ne négligea aucune circonstance pour ruiner les traditions idrīsides à Fès; il leur porta notamment un rude coup lorsqu'il déclara publiquement, après avoir chassé de la capitale les princes de la lignée d'Idrīs, que la mosquée des Chorfa ne contenait aucun tombeau et qu'Idrīs, après sa mort, avait été emporté au Zerhoūn et enterré près de son père. La mosquée des Chorfa fut abandonnée et les habitants de Fès cessèrent d'invoquer

1. Lithographiée à Fès en 1314 (1896). Les passages qui nous intéressent sont p. 162 et suiv., 283 et suiv.

2. A la *rbīṭa* (petit ribât) de Oualīly, dit le texte.

Moulay Idrîs. Le mausolée tomba en ruine au point qu'il n'en resta bientôt plus de trace. Pendant les époques troublées qui suivirent ces événements, les tombeaux des ascètes de Fès furent tous plus ou moins détruits; puis, Yoûsouf ben Tâchfin ayant fixé son siège à Fès, les chorfa désertèrent de nouveau la ville et on ne prit plus soin de la mosquée. Ce ne fut qu'en redjeb 841 (1437) que l'attention se trouva portée de nouveau sur cet édifice par une découverte imprévue.

Les bases du mur de la *qibla*, du côté gauche de la mosquée des chorfa, ayant été examinées en vue de réparations qu'on y projetait, on tomba juste sur le tombeau d'Idrîs. La planche qui recouvrait le corps, usée par le temps, était réduite à néant, mais le corps lui-même était dans le même état que le jour de l'inhumation et la terre n'avait pu le recouvrir. Le chérif Aboû l-Ḥasan 'Alî ben Mouḥammad ben 'Imrân Al-Djoûty, naqîb des chorfa, et le vizir Aboû Zakaryâ Yahya ben Zayân se présentèrent à la mosquée, accompagnés du fqîh Al-'Abdoûsy, et tinrent conseil pour décider de la suite à donner à cette affaire. Il furent d'avis de laisser les restes d'Idrîs à la même place, mais de recouvrir le tombeau d'une construction convexe qui le distinguât des autres. Cet événement fut consigné dans une inscription sur marbre blanc posée dans le mur contigu au tableau. Ce marbre est encore visible au-dessus de la rampe, à gauche du mihrâb. Notre auteur en a vu une transcription sur un carnet du fqîh Sidy Al-'Arby ibn Aṭ-Ṭayyîb Al-Qâdiry, et il nous en donne le texte : c'est le récit de la découverte du corps, dans les mêmes termes dont s'est servi Al-Kittâny pour le rapporter.

Le *rauda* d'Idrîs comprend non seulement le mausolée (*darîh*), mais aussi la mosquée des Chorfa, la cour (*çaḥn*)

et les constructions dépendantes, couloirs, cabinets pour ablutions, etc.

L'imâm Idrîs l'avait édifîée lui-même et elle resta dans le même état jusqu'au VIII^e siècle. Sa longueur, de la porte communiquant à *Bâb al-Lâhîn* jusqu'au mur qui fait face, était de 50 emfans (*chber*), et sa largeur, de la qibla à la nouvelle cour, de 41 emfans : on n'y fit aucun agrandissement jusqu'au moment où, le toit et les murs s'étant effondrés, le fqîh Aboû Medien Cho'aïb fut invité à les reconstruire en 708 (1308); mais il les rebâtit entièrement tels qu'ils étaient avant.

Les événements de l'an 841, que nous avons rapportés, ne modifièrent en rien le plan de la rauḍa; mais en 964 le sultan 'Abdallah ben Mouḥammad Chaïkh ayant voulu faire une visite pieuse au mausolée, ses courtisans lui firent remarquer que la rauḍa n'était pas convenable, qu'elle n'était qu'un couloir analogue à celui de Sidy Mouḥammad ben 'Abbâd, très bas de plafond. Le sultan ordonna donc de refaire la toiture, ce qu'on fit avec beaucoup de soin et de luxe, après quoi il vint visiter le mausolée où il témoigna d'un grand respect et d'une profonde humiliation.

En 1012, l'année même de la mort d'Aḥmed Adh-Dhababy, le fils de ce prince, l'émir Zeïdân, garnit le tombeau d'une rampe (*darbouz*) en bois de noyer, de jujubier et de buis; il fit décorer somptueusement l'intérieur, faisait face au tombeau, et donna à l'extérieur l'aspect d'arcades portées par des colonnettes, à l'imitation des arceaux de la mosquée : le nombre des arcades était de quatorze sur chaque côté. Le bord supérieur de la rampe fut recouvert de lames de cuivre et de clous de même métal.

Quelques années après, en 1019 ou 1020, on acheta une maison ou une *meçrya* voisine du tombeau, avec une somme d'argent léguée à cet effet par un nommé Hâroûn Al-Andalousy; on la transforma en *çahn* (cour) pour cette rauḍa. Le *çahn*, long de 48 emfans sur 38 de large et dallé

de carreaux émaillés, fut percé d'une porte appelée *Bâb ar-Rouâh* (porte du Repos); on ménagea à l'étage supérieur deux salles hautes donnant sur la cour et, au rez-de-chaussée, une petite chambre pour déposer les babouches. Le Seyyîd 'Alî Al-Kar'r'âd fut chargé de cette construction. En même temps, le qâdy Al-R'assâny Al-Andalousy ayant reçu une fontaine comme cadeau d'un sultan, la fit porter à Al-Kar'r'âd afin qu'il la déposât au milieu du çahn, ce qui fut fait.

En 1054, Al-Hâdj 'Alî ben Qâsem Al-Qoumîmy fit recouvrir le mur du çahn de revêtements en mosaïque portant, sur fond noir, une inscription reproduisant, tout autour de la cour, la sourate du Qoran commençant par ces mots : « Certes, ceux qui liront le livre d'Allah et se lèveront pour la prière... » en entier. Dans le mur méridional il fit percer six petites fenêtres (*chammâsya*) ornées de vitraux de cristal taillé. Enfin il constitua plusieurs haboûs en faveur de l'établissement : une copie du *Bokhary* et de la *Risâla* avec une somme destinée à rétribuer les lecteurs, à condition qu'on y lirait le Bokhary chaque jour, depuis la prière de l'açr jusqu'à celle du maghreb pendant les trois mois de Redjeb, Cha'bân et Ramadân; deux lampes, une d'or et une d'argent, un lampadaire pour tenir allumé aux pieds de l'Imâm Idrîs chaque nuit, et un ouaqf pour l'huile et la surveillance de ce lampadaire.

De nouveaux haboûs furent constitués en 1080 par le sultan Moulay Rachîd ben Cherîf qui visita le mausolée, y fit preuve d'une grande dévotion et y dépensa beaucoup d'argent. Il lui fit don d'une maison et d'une terre de labours et d'oliviers dont les revenus devaient rétribuer un lecteur de la *Çoghra* de l'Imâm As-Senoûsy sur la science du *Tauhîd*.

Après l'an 1090, en 1085 selon quelques-uns, le qâdy Abou 'Abdallah Sidy Mouhammad ben Al-Hasan Al-Madjâcy éleva, aux frais des haboûs de Qarâouyîn, la nouvelle

fontaine à ablutions et y fit couler de l'eau dérivée des conduits de la célèbre mosquée; puis il fit percer la porte *Bâb al-Ḥafâ*.

Au commencement du XII^e siècle de l'hégire, le vizir Aboû 'Alî Ar-Roûsy fit d'autres additions à la rauda, acheva les peintures et ornements en stuc, et éleva une nouvelle fontaine où il fit venir l'eau d'une source dont on ne soupçonnait pas l'existence auparavant. Cette création est consignée sur une plaque de marbre encastrée dans le mur du çahn, entre les deux fontaines, à droite en sortant par la porte B. al-Ḥafâ; elle est datée de 1126, nombre formé par la valeur numérique des lettres arabes du groupe *Chouqek*. Notre auteur nous donne une copie, en prose rimée, de l'acte de constitution de ḥaboûs relatif à cette eau, écrit par le fqîh Al-Khayyâṭ ben Ibrâhîm Ad-Doukkâly. Nous y lisons que le vizir fit creuser deux canaux dans deux directions différentes: l'une, souterraine, aboutissant à la fontaine de la mosquée, l'autre, à la médersa située dans la rue *Châra' ach-Charrâṭîn* (des fabricants de cordes). Les témoignages relatifs aux ḥaboûs de la mosquée des chorfa sont datés de fin moḥarrem 1126; ceux de l'eau de la medersa, de dhoû l-qa'da 1127.

La fenêtre qui donne maintenant sur le mausolée et qui est protégée par une rampe contre la foule, fut faite en 1129; mais les vers que composa à ce sujet l'imâm Aboû 'Abdallah Al-Machnâouy et qui furent gravés autour de la fenêtre, sont aujourd'hui effacés en partie.

Sous le règne de Moulay Ismâ'îl, la rauda subit d'importantes transformations. On commença par construire en 1130, à droite en entrant à la qoubba, une tour à feu (*manâr*), dont l'édification est commémorée par une inscription, mais qui fut démolie quelques années après pour faire place à la tour qu'on trouve maintenant. Ismâ'îl ordonna en effet d'abattre la rauda presque entièrement et de la reconstruire sur un plan beaucoup plus vaste. On fit venir alors

un grand nombre de colonnes de marbre blanc et noir et on construisit un grand dôme de 60 emfans de diamètre, qu'on orna de mosaïque émaillée et d'ornements en stuc. On éleva une magnifique fontaine au milieu du çahn, on y fit couler une eau abondante et on construisit un minaret (*çauṃa't*) d'après les mêmes dimensions que celui de la Koutoubya de Marrakech : c'est celui qu'on remarque encore de nos jours. Les habitants de Fès travaillèrent eux-mêmes, de leurs propres mains, à ces constructions, sans demander aucun salaire; le sultan, sa famille et ses courtisans fournirent les matériaux. A la fin de dhoû l-ḥidjdja 1132, la qoubba et le minaret étaient entièrement terminés et on inaugura la khotba dans la nouvelle mosquée.

Le premier prédicateur qui prononça la khotba fut Sidy Mouḥammad ben 'Abd ar-Raḥman Al-Bekry Ad-Dilâ'y, à la place de son imâm, Al-Mesnâouy, qui était malade. Lorsque la construction fut achevée, le *mouqit* Sidy l-'Arby ben Aḥmed Al-Fâsy fit une enquête sur la direction de la qibla et découvrit qu'elle s'écartait de la vraie direction de La Mecque. Le sultan, prévenu de ce fait, donna l'ordre de la modifier. Une commission fut réunie au madjlis du tribunal du chera'a, devant le qâdy de l'époque Aboû 'Inân Chérif et devant le reïs Ar-Roûsy, chargé de la juridiction du Makhzen; elle se composait des chaïkhs Al-Mesnaouy, Al-Ma'dâny, Mayyâra le jeune, Ben Ḥamdoûn Bennâny, Mouḥammad ben 'Abd as-Salâm Bennâny, 'Alî Ach-Charrâdy, Al-'Ayyachy Al-Kholṭy, reïs des *mouqit*, Mouḥammad Al-'Arby Qaççâra, mouqit de Qarâouyîn et de plusieurs autres mouqit, qui confirmèrent le jugement de l'enquêteur et décidèrent la réfection de la qibla. Celle-ci avait été faite sur le modèle de celle de Qarâouyîn, qui est aussi fautive¹. A la même époque, la fontaine qu'avait édiflée

1. Cette erreur de direction dans la construction de la qibla n'est pas rare. Nous en avons vu un exemple remarquable lors de la construction

Abou 'Alî Ar-Rouÿsy fut démolie et remplacée par deux fontaines alimentées par l'eau de source de la porte B. al-Ḥafâ. Elles existent encore : une inscription, en mosaïque émaillée noire, donne la date 1134 en lettres arabes.

En 1157, sous Moulay 'Abdallah ben Ismâ'il, l'émir du pèlerinage, Sidy 'Abd al-Khâleq 'Adîl, construisit deux grands battants à la porte de la qoubba et fit graver sur les côtés des vers qui en faisaient foi.

Quelques années après, une décision du sultan Moulay Mouḥammad fils d'Abdallah fut cause d'une vive effervescence dans les milieux chérifiens. Ce prince ordonna de démolir la maison des Oulad Chaqchâq, qui était à l'est de la qoubba, à l'entrée de la mosquée neuve, et de convertir ce terrain en cimetière pour les chorfa administrateurs du mausolée; en même temps, il interdit les inhumations de chorfa à l'intérieur de la qoubba. Les propriétaires de la maison et les chorfa furent très contrariés de cet ordre et se plaignirent vivement. Les travaux de démolition étaient commencés lorsque le sultan, revenu à de meilleurs sentiments, rendit la maison à ses propriétaires et abolit la prohibition qui pesait sur les chorfa : aucun d'eux, heureusement, n'était mort dans l'intervalle. Al-Kittâny attribue cette décision à un fetoua qui avait été communiqué au sultan et qui réprouvait ces inhumations dans la qoubba. Plusieurs savants étaient effectivement d'avis de les interdire, et notamment le chaïkh Sidy I-Kebîr ben Mouḥammad As-Sarr'iny qui, un jour, manifesta publiquement ses sentiments en voyant entrer un convoi funéraire; il protestait aussi contre les batteries de tambour (*ṭabal*) dans la cour du mausolée, et s'écriait à chaque fois : « Que Dieu maudisse le démon ».

En 1205, le sultan Moulay Yezîd ben Mouḥammad dota la

de la célèbre mosquée d'Ibn Ṭoûloûn au Caire. Cf. Salmon, *Études sur la topographie du Caire*, p. 14.

*mezâra*¹ de la *rauḍa* du grillage en fer doré qu'on voit encore de nos jours. Deux vers d'Abou r-Rabî'a Solaimân ben Mouḥammad Al-Ḥaddâth, gravés dessus, donnent la date de la construction.

Mais les travaux les plus importants du siècle dernier furent la construction de la mosquée neuve — *djâma' al-djedîd* — entreprise sur l'ordre du sultan Moulay 'Abd ar-Raḥmân ben Hichâm, en 1240 (1824). Elle fut élevée à l'emplacement de la maison de Chaqchâq, à l'est de la qoubba, du côté des pieds d'Idrîs. On ouvrit alors une porte donnant sur le *Souq ach-Chammâ'yin*, pour permettre d'entrer de ce marché à l'intérieur du mausolée, et un grillage pour voir à l'intérieur de la qoubba. La *rauḍa*, élargie considérablement par ces travaux, devint une des plus grandes mosquées de la capitale. Ces événements sont consignés dans une pièce de vers du petit-fils du fameux chaïkh At-Taudy ben Souda, gravée sur la grosse colonne qui se trouve à l'extrémité de la qoubba; d'autres vers sont inscrits au milieu de la mosquée, autour du grillage qui permet de regarder dans la qoubba : Al-Kittâny nous en a conservé les textes.

Le catafalque, orné d'une inscription en lettres d'or, qui recouvre encore maintenant la mausolée, date de 1273, fin du règne de Moulay 'Abd ar-Raḥmân. C'est le dernier travail qu'on ait fait au mausolée de Moulay Idrîs. Le dernier sultan, Moulay Al-Ḥasan, n'a fait que restaurer quelques détails d'ornementation en stuc et en mosaïque, qui s'étaient dégradés.

En revanche, il a entrepris au début de ce siècle, en 1306, d'importantes restaurations au palais d'Idrîs, la *Dâr al-Qaïtûn*, dont il a entièrement refait les murs. Au cours

1. Lieu réservé au pèlerinage, hors de l'enceinte sacrée. Les mérites du pèlerinage sont acquis à ceux qui se tiennent dans la *mezâra*, l'enceinte sacrée, à l'intérieur de la rampe, étant généralement interdite à la foule.

de ces travaux, on a trouvé, tout en haut du palais, une petite chambre sans ouverture; le mur ayant été abattu, les ouvriers se sont trouvés en présence d'un siège et d'une pierre à ablution¹. Comme on ignorait l'origine et la destination de cette chambre, les versions les plus contradictoires et les plus fantaisistes n'ont pas tardé à courir dans le peuple. C'est ainsi qu'on a prétendu que ce bâtiment datait de l'époque d'Idrîs et qu'il était autre qu'un ermitage, une *kheloua*, où il se livrait à ses dévotions. Al-Kittâny n'admet pas cette version; il attribue à la chambre une origine récente et pense qu'elle servait aux dévotions de quelque habitant de la maison. Toujours est-il qu'on a restauré cette chambre et qu'on y a ménagé une porte pour permettre aux dévots d'aller y acquérir la bénédiction du saint.

Les saints, les savants et les chorfa n'ont jamais cessé de raconter qu'à certains moments il se dégage dans la *rauḍa*, et en particulier près du tombeau, une odeur plus pénétrante que l'aloès, l'ambre ou le musc. Il en est toujours de même et chacun peut le constater : cette odeur arrive jusqu'à la porte et on la sent du marché. C'est du moins notre auteur qui l'affirme.

*
* *

Les détails du pèlerinage à Moulay Idrîs ont été réglés minutieusement et nombre d'auteurs se sont livrés à des dissertations sans fin sur l'origine de ces rites et sur les récompenses promises à ceux qui les accomplissent.

1. *Çamâ lit-tayammoum* ou *ḥadjar d'attayammoum*, pierre sur laquelle on se frotte les mains pour se les passer sur le visage en guise d'ablution, lorsqu'on manque d'eau ou qu'on a une maladie de peau ou d'yeux qui vous interdit le contact de l'eau. L'ablution à la pierre se fait trois fois de suite.

Le pèlerin qui désire entrer à la mosquée des chorfa, où se trouve le mausolée, doit avancer son pied droit au moment où il va y pénétrer, en prononçant ces paroles : « Je cherche refuge en Dieu l'immense, en son visage généreux et en son antique puissance, contre Satan le lapidé! Au nom de Dieu! Il n'y a de puissance ni de force qu'en Dieu! A la volonté de Dieu! Il n'y a de force qu'en Dieu! O Dieu! Accorde le bénéfice des prières à notre seigneur Mouhammad, à la famille de notre seigneur Mouhammad et à ses compagnons, et accorde-leur le salut! O Dieu! Pardonne-moi mes péchés et ouvre-moi les portes de ta miséricorde¹! ».

On remarquera que le nom d'Idrîs ne paraît pas dans cette prière. Seul, le nom du Prophète est prononcé. Idrîs reçoit, il est vrai, sa part d'hommages dus à la « famille du Prophète », mais les compagnons du Mouhammad les reçoivent également: aussi n'est-il pas exact de dire qu'au Maghrib le culte de Moulay Idrîs se soit substitué en aucune manière à celui du Prophète.

Après avoir prononcé les paroles susdites, le pèlerin n'entre pas encore : il s'arrête à la porte un petit moment et demande en son cœur l'autorisation d'entrer, tout comme ceux qui veulent être admis aux audiences des grands. Bien des auteurs, il est vrai, réprouvent cette dernière coutume, disant que puisqu'elle n'a pas son origine dans les cérémonies du pèlerinage au tombeau du Prophète, elle est nouvelle et stupide.

Lorsqu'il veut entrer à la qoubba, le pèlerin avance son pied droit aussi, et non le gauche, comme font beaucoup

1. « *A 'aoudhoû billahi l-açhîm, bi-ouadjhik l-kerîm oua bi-soultânihi l-qadîm min ach-Chatân ar-radjîm. Bismillah. Oua la haoul ou la qouwwat illa billah. Machâ Allah. La qouwwat illa billah. Allahoum. Çalla 'ala sidna Mouhammad, oua 'ala ahl sidna Mouhammad oua 'ala açhâbihi ou sallamahoum. Allahoum. Ar'far li dhounoûbi ou ftaḥ li abouâb riḥmatek.* »

de gens, et commence la *taḥya* (salut au saint¹), puis il fait deux légers *rak'at* (prosternations); la *taḥya* est en effet le droit de Dieu, droit plus nécessaire et plus évident que celui de la créature. Il s'approche ensuite de l'Imâm, du côté des pieds, afin d'arriver du côté de la porte de la loge (*maqçoûra*) du prédicateur (*khaṭīb*) : il est plus poli en effet de se présenter du côté des pieds du saint que du côté de sa tête. Le pèlerin s'avance donc par le côté, tournant le dos à la qibla. Le meilleur endroit, dans la qoubba, pour se présenter en face du saint, est au-dessus de la porte de la *maqçoûra*, face à la porte par laquelle on passe pour aller au *darboûz* (rampe) : c'est là que, chaque jour, après la prière du *zouâl* (c'est-à-dire du *ḍhor*, vers une heure de l'après-midi), on visite l'Imâm Idrîs. On peut aussi se présenter en face du saint, tout en restant à l'extérieur de la qoubba, dans la *mezâra*; mais le pèlerinage à l'intérieur de la qoubba est bien plus méritoire, en raison de la bénédiction attachée à ce lieu.

Une longue discussion s'engage alors pour savoir si on doit marcher sur les tombeaux et s'asseoir dessus. Les auteurs sont en désaccord. Mouḥammad Ad-Dabbâr', surnommé Boû Tarboûch (l'homme à la calotte), dit qu'ayant réfléchi à cette question il s'était endormi et avait vu en songe Moulay Idrîs en personne, qui lui avait dit : « O mon fils Mouḥammad Ad-Dabbâr', entre à ma qoubba et ordonne aux hommes d'y entrer, et ne vas pas dire : Comment entrerais-je et foulerais-je de mon pied les tombeaux des chorfa et des savants! car ils sont sur un véritable siège auprès d'un puissant roi ». D'ailleurs, plus près on est du tombeau, mieux cela vaut. C'est ainsi que la prière dans

1. La formule de la *taḥya* est : « *At-taḥyâtou lillah az-zakyâtou lillah taybâtou çalaouâtou lillah as-salâimou 'aleïka ayouhâ n-nabî ou riḥmatou l-lahi ta 'âla ou barakâtouhou as-salâimou 'aleïka ayouhâ l-oualy flân ben flân...* »

cette mosquée est supérieure à celle qu'on peut faire dans toutes les mosquées de Fès. Mais le pèlerin doit faire auparavant le pèlerinage à Moulay Idrîs le grand, au Zerhoûn : c'est donc un hommage rendu au père, avant le fils.

Le Chaïkh Aboû 'Abdallah Sidy Mouhammad ben 'Aṭya As-Salouy Al-Andalousy, enterré à la Roumaïla de l'Oudoua de Fès al-Andalous, ne foulait jamais le sol de la mosquée des chorfa ni de la grande rue qui s'étend devant. Il ne venait au pèlerinage que par la porte des *Barâṭelyîn* (marchands d'oiseaux), conduisant au dos du saint, par le rang gauche du souq, jusqu'à son arrivée à la ruelle (*zanqa*)¹ qui est là, face à la figure du chaïkh, et il restait debout, saluant et invoquant Dieu.

Le pèlerin doit se prosterner à la distance d'une ou deux coudées de l'Imâm. Il ne doit pas solliciter une fonction publique, émir, amîn, etc., ni aucune jouissance mondaine, mais seulement de contempler le Prophète et de voir ses péchés pardonnés. Enfin il ne doit ni frapper la rampe ni passer ses doigts à travers les barreaux.

Al-Hâdj Mouhammad At-Touâty, enterré hors de *Bâb ach-Charî'a*, avait coutume de se promener dans le ḥorm de Moulay Idrîs sept fois le matin et sept fois le soir. Il sortait par la porte des Barâṭelyîn, passait aux Chammâ'yîn, aux 'adoûl, et entrait aux 'Aṭṭârîn; de là il passait aux Fakhkhârîn, entrait dans le ḥorm par la porte des Mellâḥîn et ressortait par celle des Barâṭelyîn, ainsi de suite, jusqu'à la fin, sept fois le matin et autant le soir. En achevant son septième tour, matin ou soir, il s'asseyait avec les mendiants qui attendaient là.

1. C'est par cette ruelle qu'on peut apercevoir « à une trentaine de mètres, un vaste portail auréolé d'un plein cintre surchargé de moulures, d'arabesques, de découpures et de dentelles stuquées d'une blancheur éclatante. La ruelle s'arrête là, comme barrée par l'entrée monumentale du sanctuaire. » C'est tout ce que peuvent voir les infidèles. Cf. Mouliéras, *Fez*, p. 141.

En 1178 (1764), Sidy l-Hâdj Mouḥammad Al-Ar'çâouy qui, avant d'avoir fait le pèlerinage de La Mecque, se tenait toujours à l'intérieur de la qoubba, avait pris l'habitude, après son retour, de rester au dehors, à droite de la porte d'entrée, laissant les gens lui baiser la main et lui témoigner le plus grand respect. Un jour, un homme de bien, appartenant à la maison du Prophète, c'est-à-dire un chérîf, arriva armé d'une lance et lui cria : « Lève-toi, homme de peu d'éducation ! N'as-tu pas honte, en présence du Sultan (Moulay Idrîs), de laisser les gens te baiser la main, et de lui tourner le dos ! Par Dieu, si ce n'était la sainteté de ce lieu, je te traverserais de cette lance ! » Le R'çâouy baissa la tête sans répondre, mais le soir il rencontra un de ses compagnons à qui il dit : « Les gens de cette ville m'ont chassé de leur pays : je partirai demain. » Le lendemain, en effet, il sortit de Fès pour se diriger vers son pays, ainsi qu'il l'avait dit. Mais le troisième ou le quatrième jour après, la nouvelle arriva qu'il était mort en se noyant dans l'Oued Ouerer'a.

Lorsque la visite pieuse est terminée et que le pèlerin veut sortir de la qoubba et de la mosquée, il avance le pied gauche et dit : « O Dieu ! Pardonne-moi mes péchés et ouvre-moi les portes de ta grâce ! »

Trois recommandations pour terminer :

1° Les gens qui vivent dans le voisinage de l'imâm Idrîs, habitants des maisons et des boutiques, doivent bien se garder de commettre aucune action répréhensible à l'égard du tombeau. Ils ne doivent se livrer à aucun travail qui puisse le déranger, ni fumer, ni parler mal, ni parler aux femmes étrangères à leur famille, ni rien vendre d'illicite, en un mot ne faire quoi que ce soit qui puisse troubler le ḥorm ;

2° Les pèlerins qui viennent au mausolée doivent éviter de traverser les lieux sacrés avec leurs sandales ; il est inadmissible que des sandales foulent la terre qui recouvre le corps du saint ;

3° Celui qui suit la voie de Dieu et qui désire arriver à lui, doit multiplier les visites pieuses au tombeau de Moulay Idrîs et à celui de son père ;

4° Il est de coutume, depuis plusieurs siècles, de célébrer le *moûsem* à cet imâm une fois par an, comme aux autres tombeaux de saints. L'origine de cette décision qu'on a prise de célébrer le moûsem est dans la possibilité de faire cesser les actions blâmables qui pourraient incommoder le saint, telles que les jeux des enfants dans les mosquées, les désordres des hommes et des femmes, etc. Lorsque ces choses répréhensibles se produisent, celui qui a le pouvoir de les faire cesser (c'est-à-dire le Makhzen), ne doit pas hésiter à agir en ce sens.

*
* *

On peut trouver, dans l'histoire des transformations successives de la mosquée des chorfa, d'utiles éléments pour l'étude du chérifisme.

En rapportant le récit de la découverte du corps d'Idrîs, notre auteur ne cite aucune autorité, mais son récit est identique, mot pour mot, au texte de l'inscription sur marbre encastrée dans le mur de la mosquée. Il est clair que ce texte est la seule source à laquelle ait puisé Al-Kittâny. Cette constatation prouve évidemment que l'existence du corps d'Idrîs dans la mosquée des chorfa est tout à fait improbable. L'histoire de la mosquée pendant les siècles qui suivent la domination idrîside est très obscure : le premier texte qu'on possède à ce sujet est justement l'inscription de marbre qui relate une découverte dont l'authenticité n'est pas prouvée. D'ailleurs, notre auteur ne s'étend pas sur l'époque antérieure à cette découverte, alors qu'il note soigneusement tous les travaux exécutés à la mosquée depuis 841.

Que le corps d'Idrîs soit réellement à la mosquée des

chorfa ou qu'il n'y soit pas, la date 841 est intéressante en ce qu'elle marque une renaissance des traditions idrisides à Fès. Le prestige de cette famille devait être fortement ébranlé du temps de Moûsa ben Al-^Âfya, pour qu'il suffît d'un bruit répandu par ordre de l'usurpateur pour détourner les Fasiens du pèlerinage qu'ils accomplissaient à leur patron. Mais il est curieux de remarquer à quel point il fut étouffé par les dynasties berbères qui se succédèrent au Maroc, puisque pendant six siècles les habitants de Fès abandonnèrent le culte qu'ils avaient rendu au saint, et les chorfa idrisides ne se préoccupèrent en aucune mesure de retrouver le tombeau d'Idrîs, qu'ils avaient cependant intérêt à connaître, puisqu'ils partageaient entre eux les aumônes déposées par les pèlerins aux tombeaux de leurs ancêtres.

En 841, la situation politique et religieuse du Maghrib était tout autre : la dynastie mérinide s'éteignait ; les influences chérifiennes étaient déjà puissantes ; depuis un demi-siècle les *'Imrânites* occupaient à Fès les fonctions de *naqîb* des chorfa, qu'ils devaient bientôt cumuler avec l'administration du mausolée d'Idrîs¹. C'est à cette époque seulement qu'on pensa à restaurer la mosquée et qu'on y trouva un tombeau ruiné qu'on voulut reconnaître pour celui d'Idrîs. Les chorfa surent tirer profit de cet événement pour consolider leur influence, puisque, vingt-huit ans plus tard, en 869, la population de Fès se souleva contre le sultan mérinide *'Abd al-Ḥaqq* et proclama, à sa place le *mezouar* des chorfa, Mouḥammad ben *'Alî ben 'Imrân*, qui resta six ans au pouvoir².

A partir du règne de Zeïdân, en 1012 (1603), les travaux se succédèrent sans interruption à la rauda d'Idrîs. Chaque

1. Cf. *Archives marocaines*, fasc. 3, p. 439 et seq.

2. Sur ces événements, cf. *Archives marocaines*, p. 439, et *As-Slaouy, Kitâb al-Istiḡâ*, II, p. 150-151.

sultan, chérif lui-même, voulut ajouter une pierre à l'édifice qu'avait élevé la piété des chorfa à la gloire de leur ancêtre : travaux d'art, peintures, sculptures, fontaines, ḥaboûs. En même temps le rituel du culte de Moulay Idrîs se précisait; de pieux auteurs notaient soigneusement, jusqu'aux moindres détails, les rites prescrits aux pèlerins. A une époque récente, on voulut retrouver l'ermitage du saint dans une maison voisine.

Enfin, phénomène curieux, un ḥorm se constitua autour du mausolée, englobant les rues adjacentes et les marchés aboutissant aux murs de l'édifice; ce ḥorm est aujourd'hui limité par des barrières de bois horizontales, barrant la *qaîçarya* de Fès. Il jouit du double caractère que nous avons signalé au ḥorm¹ : protection des réfugiés et interdiction pour les infidèles. Mais, contrairement au plus grand nombre des ḥorm, ce n'est pas par suite d'un ḍahher sultanien qu'il a été constitué : il est né de lui-même, par la force des choses, à une époque récente. Il a vu cependant s'éteindre autour de lui la grande majorité des ḥorm, sans rien perdre de sa force.

Le culte de Moulay Idrîs, patron de Fès et de tout le Maghrib, ne paraît donc pas procéder d'origines lointaines : son histoire est intimement liée à celle du chérifisme, sommeillant pendant cinq siècles, puis se réveillant soudain, lors de la décadence des dynasties berbères, sous la poussée de quelques chorfa mystiques.

1. Cf. notamment *Archives marocaines*, II, p. 117-118, fasc. 2, p. 82.
